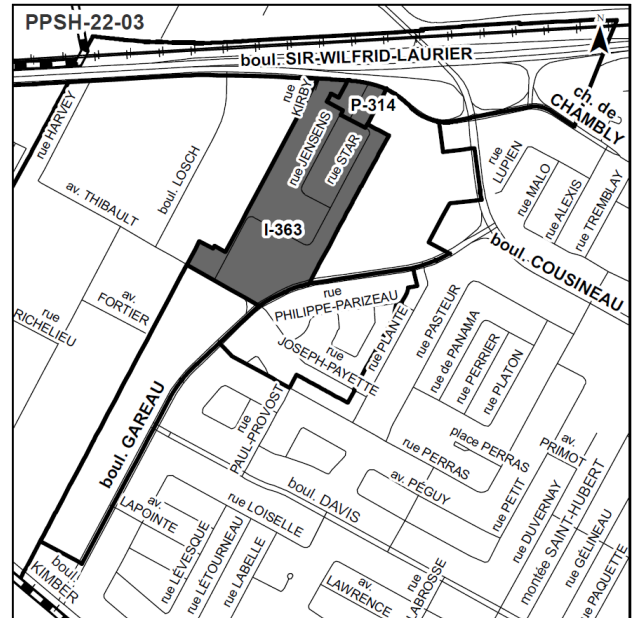


Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 14 mars 2022, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté les premiers projets de résolution approuvant les projets particuliers décrits ci-après :

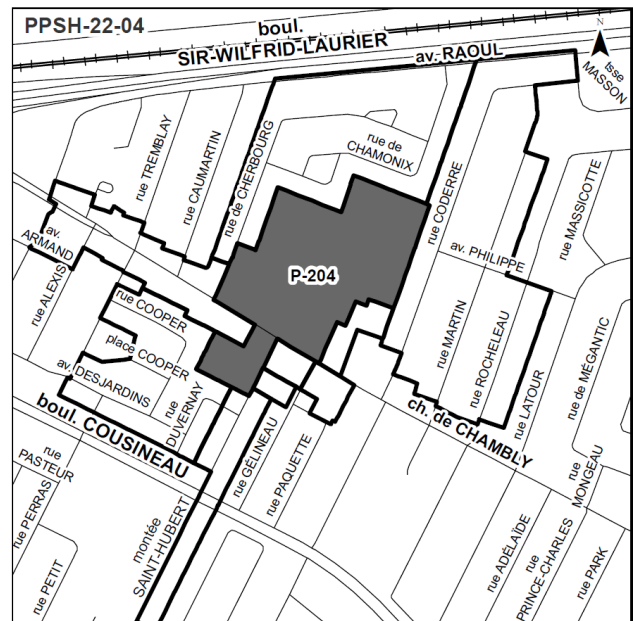
- *Projet particulier PPSH-22-03 visant le bâtiment situé aux 2550, rue Jensens et 4965, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, afin d'y autoriser l'agrandissement du bâtiment principal et l'aménagement d'une aire de stationnement sur la propriété à démolir aux 4953-4955, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et d'y autoriser certains usages spécifiques, de permettre le regroupement des lots, l'aménagement du terrain et l'aménagement d'une aire de chargement et de déchargement (district du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane).*

Les zones concernées P-314 et I-363 par ce projet de résolution sont indiquées en gris sur le croquis.



- *Projet particulier PPSH-22-04 visant à autoriser l'agrandissement de l'école Paul-Chagnon malgré certaines dérogations (lot 2 200 965) (district du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane).*

La zone concernée P-204 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis.



Toutes les dispositions de ces projets particuliers sont susceptibles d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation à propos de ces projets particuliers aura lieu le 11 avril 2022 à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ces projets particuliers et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ces projets particuliers peut être consultée à l'adresse Internet suivante : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 24 mars 2022.

Véronica Mollica

Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert